

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

VOL. IV.

1 AVRIL 1905

No. 7

SOMMAIRE—Mgr Ritchot n'est plus. Derniers devoirs rendus à ses Restes—Mgr J. N. Ritchot, Protonotaire Apostolique et Vicaire-général—Dixième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque—LIX<sup>e</sup> lettre de Mgr Taché à sa mère—Lettre du Rév. Père A. Forner, O. M. I., suite et fin—La St. Patrice à la paroisse Ste-Marie, Winnipeg—Encore sacrifiés—Un député catholique—L'Œuvre Canadienne—M. l'abbé Gaire—L'Apiculture à Notre-Dame de Lou des, Man—Un moine Barde, ou Skalde—La lettre de Jean. Légende—Bibliographie—Librairie nationale—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.—Le numéro du 15 avril sera supprimé.

## MONSEIGNEUR RITCHOT, P. A., N'EST PLUS

DERNIERS DEVOIRS RENDUS A SES RESTES

Monseigneur Ritchot n'est plus. Jeudi, le 16 mars, à 4 heures p. m., il rendait son âme à Dieu. Il a passé si paisiblement, disent le R. P. M. Louis, O. C. R., et M. l'abbé C. H. Gandos, qui l'assistaient à ses derniers moments, que c'est à peine si l'on a pu distinguer l'instant auquel il expirait.

Monseigneur Ritchot était âgé de soixante et dix-neuf ans. Né à l'Assomption le 25 décembre 1825, il avait été ordonné prêtre le 22 décembre 1855, et après avoir exercé le ministère dans la province de Québec jusqu'en mai 1862, le 7 juin de cette même année, il arrivait à la Rivière Rouge et après avoir été fonder une mission à Qu'Appelle, il fut nommé à la cure de St-Norbert, poste qu'il a occupé jusqu'à l'heure de sa mort.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à St-Norbert, mercredi, le 22 mars, au milieu d'un grand concours de membres du clergé et de fidèles venus de divers points de la province.

Le service fut chanté par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Que vous dirais-je de ces imposantes obsèques. Elles furent grandes de toute la pompe que revêtent les cérémonies de notre mère la sainte Église, de tout le mysticisme de ces cérémonies. Pour compléter le tableau, rappelez le poignant souvenir de vos impressions dans le saint lieu, en présence

de la tombe de quelqu'un que vous avez aimé, qui vous a donné de nombreuses marques de tendre affection et dont la vie a été telle qu'elle vous fait supposer que le trépas a été pour lui l'avènement du bonheur !

J'ajouterai, pour vous donner une idée des sentiments qui devaient dominer cette foule recueillie, un résumé de l'oraison funèbre prononcée par Mgr l'Archevêque. Il prit pour texte, "Erat enim sacerdos Dei altissimi," car il était prêtre du Dieu très haut. Sa Grandeur considéra Mgr Ritchot au triple point de vue de prêtre missionnaire, de pasteur d'âmes et de gardien de la vérité et de la morale.

Mgr Ritchot, dit-il, était issu de ces races fortes qui ont mérité de donner des prêtres à l'Eglise. Ces vocations sont la récompense donnée à une suite de chastes générations. Il semblait que tout chez lui, dût être le produit d'une mûre réflexion. Ainsi, il en fut de sa vocation au sacerdoce. Mais quand une fois il eut la conviction de son appel, rien ne l'arrêta, et à vingt ans, il n'hésita pas à s'enfermer dans les murs d'un collège. Mgr l'Archevêque profita de cette circonstance pour payer un tribut d'hommages aux collègues classiques du Canada, gloires de l'Eglise et de la Patrie, et à la nationalité canadienne-française si féconde en vocations sacerdotales. Devenu prêtre, Monseigneur exerça le ministère dans la province de Québec qu'il aimait tant. Il fut au collège de l'Assomption, il était là au milieu des siens, il se sentait utile, il se sentait aimé, mais une voix se faisait entendre au fond de son cœur et il fallait autre chose à son zèle. Son dévouement pour le salut des âmes et la gloire de Dieu lui demandaient d'autres sacrifices et il rêvait missions. Aussi quand, en 1862, il vit le jeune et brillant prélat de la Rivière Rouge, dont l'âme apostolique attirait à lui tous les cœurs, il n'hésita pas de lui dire, je veux être missionnaire, je veux être l'un des vôtres.

Sa Grandeur alors montra dans Monseigneur Ritchot, le pasteur d'âmes, et il commença par ces paroles : "Beatus vir qui inventus est sine macula et qui post aurum non abiit nec speravit in pecunia et thesauris." Bienheureux celui qui a été trouvé sans tache, qui n'a point couru après l'or et qui n'a pas espéré dans l'argent et les trésors. Je vous demande qu'est-ce qui vous amène ici aujourd'hui ; êtes-vous venus honorer le prélat ? Je vous entends me répondre que vous êtes

venus surtout honorer le prêtre selon le cœur de Dieu. Mgr Ritchot a fait ici une œuvre ! une œuvre de quarante-trois années ! quarante-trois ans dans un même poste ! quarante-trois ans à y faire son devoir !

Le prêtre est saint par sa vocation, saint par ses moyens de salut ! Mais il reste un homme. On se fatigue du devoir, de la routine, de l'isolement, de la solitude ; on se fatigue même de la confiance dont on jouit. L'intérêt, la cupidité et les embûches sans nombre que met en jeu l'esprit de ténèbres pour la perte des âmes, sont aussi dressés sur le chemin du prêtre. Il resta debout, sans tache. Il puisait sa force auprès de celui qu'il faisait descendre chaque jour sur l'autel. O mystère incompréhensible, hôte divin du tabernacle ! oui, tu es bien tout le secret de la conservation du prêtre !

Combien Mgr Ritchot avait le zèle de la maison de Dieu ! Tout ici le proclame. Cette église, ce magnifique autel, de riches ornements, cet orgue et ces cloches dont il a doté la paroisse de St-Norbert. Mais ces œuvres attestent en même temps l'usage qu'il fit de ses biens patrimoniaux comme de ce qu'il a pu économiser des offrandes qu'il reçut. Nous connaissons certaines œuvres de Mgr Ritchot mais les plus touchantes sont peut-être celles qui sont demeurées le secret de Dieu. Il était un père tendre sous des dehors rudes, et il entourait ses offrandes du plus grand secret.

Monseigneur aimait les âmes et avait de grandes aspirations. Il voulut doter sa paroisse d'une fondation cistercienne. Ami de l'agriculture, il pouvait apprécier l'œuvre matérielle des Trappistes ; mais dans cette fondation, il voyait surtout le bien moral qui en résulterait. Monseigneur entourait ses paroissiens de la plus grande sollicitude, il aimait à les visiter, il était attentif à ces mille petits détails des familles ; nul ne réussit mieux que lui et à meilleur titre à gagner la confiance de la population et à s'identifier avec elle.

Sa Grandeur a alors parlé de Mgr Ritchot comme gardien de la vérité et de la morale :

Monseigneur traversa des circonstances bien graves où le plus difficile n'était pas de faire son devoir, mais de discerner quel était ce devoir. Au lieu d'insulter Mgr Ritchot et lui attribuer des motifs ou des actes auxquels il a été tout à fait étranger, le pays devrait plutôt élever un monument à sa mémoire comme à un bienfaiteur, comme à quelqu'un qui a su

lui épargner de grandes calamités. Mgr Ritchot n'a pas provoqué le mouvement de 1869, mais il a exercé une heureuse influence sur les chefs du mouvement, influence qui n'a pas consisté dans le sacrifice du faible, mais qui a visé au contraire à lui donner une juste protection, en lui assurant la reconnaissance de droits légitimes. Cette influence sacerdotale n'a été employée qu'à apaiser les esprits et à les maintenir dans les limites de l'ordre.

Monseigneur Ritchot avait un esprit lucide, un jugement droit, une pensée bien nette. Il savait, au besoin, s'envelopper d'ombres et de nuages calculés, noyer le fond de sa pensée dans une parole vague et en apparence contradictoire, et se faire deviner sans rien affirmer positivement.

Quel n'était pas son dévouement à la sainte Eglise ! Quel n'était pas son respect de l'autorité ! Quand est venue l'heure de la lutte scolaire, quel zèle et quelle fidélité constante il montra. Chez cet homme, la haine de l'erreur était aussi profonde que l'était son amour de la vérité.

Monseigneur était un sage conseiller. Combien de fois, dans les moments d'incertitude et d'angoisse, je suis venu à St-Norbert chercher conseil ; combien de fois j'ai été surpris de la sagesse de ses aperçus ; comme il me disait volontiers et clairement sa pensée.

Quel était le secret de la vertu de Mgr Ritchot ? On peut hériter de traditions de vertu de ses ancêtres, mais il faut autre chose pour persévérer dans la pratique de la vertu ! La prière est notre seule sauvegarde. Mgr était un grand priant ; il avait une rare piété envers la Très Sainte Vierge, et le petit sanctuaire dédié à Notre-Dame de Bon Secours est là pour nous l'attester. Oui, Mgr Ritchot avait foi dans la prière. Aussi, quand terrassé par la maladie, il pouvait à peine parler, on l'entendit, d'une voix bien faible, dire : " Je prie le Bon Dieu ! " C'était le 15 mars, la veille de sa mort, et ce furent ses dernières paroles.

Avant de fermer cette tombe, avant de voir disparaître la dépouille mortelle de celui en qui le clergé de St-Boniface fait une si grande perte, à vous, paroissiens de St-Norbert, laissez-moi vous répéter de quel grand amour il vous aimait ; il avait pour vous toute la tendresse d'un père ! Rappelez-vous ses sages conseils, sa constante sollicitude ; croyez qu'il vous protégera là-haut, donnez-lui abondante l'aumône de vos prières.

Monseigneur termina par cette pensée. La paroisse de St-Norbert est un des joyaux du diocèse de St-Boniface. Elle perd quelqu'un qui l'a beaucoup aimé, un autre viendra continuer au milieu de vous l'œuvre du Bon Dieu. Il aura le même souci de vos âmes; par son dévouement et ses soins attentifs il vous rappellera l'affection de celui que le Bon Dieu vous a ravi et dont toute la vie se résume en ces quelques mots : "IL était prêtre du Dieu Très-Haut."

---

MGR. J. N. RITCHOT, PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE  
ET VICAIRE GENERAL.

Mgr. Ritchot n'est plus, et l'église de Saint-Boniface, frappée au cœur par ce coup douloureux qui lui enlève le doyen de son clergé séculier, verse des larmes amères sur la tombe de ce vaillant champion des droits de l'Eglise. La longue et féconde carrière de ce vétéran du ministère, couvre une période de 43 années, toutes consacrées au salut des âmes et au bonheur de ceux qui lui avaient été confiés. Depuis plusieurs mois, la maladie l'avait étendu sur un lit de douleur et l'ange de la mort immobilisant ses membres, et étendant peu à peu ses ombres sur sa couche, l'avertissait que l'heure solennelle, pour lui l'heure de la délivrance allait bientôt sonner.

Dieu qu'il avait servi avec un zèle admirable et un dévouement qui allait jusqu'à l'immolation complète de la vie, a voulu avant de l'attirer à lui, achever de le purifier et de le rendre digne des joies célestes. Au cours de sa maladie, il vit le presbytère où depuis près d'un demi siècle, s'était écoulée son existence, devenir la proie des flammes. On ne sait pas assez ce qu'il en coûte à un vieillard de rompre avec des habitudes qui ont des prises semi-séculaires et avec un entourage et des manières de faire qui ont fini par s'identifier à sa personne et former, pour ainsi dire, un tout avec lui. Au soir de la vie, alors que l'homme aime tant à promener ses regards sur les objets qui lui rappellent les jours d'autan, il fut privé de ces consolations si légitimes. La noble résignation avec laquelle il supporta ces épreuves faisait l'édification de tous ceux qui le visitaient.

Nous n'entreprendrons pas aujourd'hui une monographie de ce digne prélat. Ce travail déjà commencé ne tardera pas,

nous l'espérons, à être publié. Mgr. Ritchot a été mêlé à des événements si considérables et qui ont eu une portée si grave sur l'histoire de notre pays, que pour rendre justice à sa mémoire d'une manière convenable, il faudrait écrire tout un livre.

Nous ne voulons aujourd'hui qu'indiquer les phases principales de sa vie, les traits saillants de son caractère, et énumérer quelques unes de ses œuvres qui lui donnent le plus de droit à notre reconnaissance.

Après avoir exercé le ministère pendant quelques années dans la province de Québec, le défunt se rendait à la Rivière-Rouge en 1862 où il fut appelé d'abord à fonder une mission à Qu'Appelle et ensuite à la desserte de la paroisse de Saint-Norbert qu'il ne devait quitter qu'à sa mort.

Cette paroisse avec Saint-François Xavier comprenait à cette époque le groupe le plus considérable de la population métisse. Doué d'un tact merveilleux qui dans les circonstances les plus tendues lui indiquait avec précision la conduite à suivre, d'un jugement pénétrant et sûr, qui allait jusqu'au fond des choses, généreux et charitable jusqu'à l'oubli de lui-même, il eut bientôt fait de conquérir la confiance et l'affection des anciens colons du pays. Il devint leur oracle à ce point qu'ils lui permettaient de leur dire toutes leurs vérités et de mettre le doigt sur leurs défauts sans précautions oratoires et avec une liberté vraiment paternelle. Il n'eût pas été commode pour un autre de leur tenir un semblable langage

Il accompagna les grands camps de chasseurs, qui autrefois allaient poursuivre les troupeaux de bisons, jusqu'aux plateaux du Missouri. A tous les matins, une charette ornée de guirlandes de fleurs des prairies, servait d'autel où le missionnaire offrait la Victime Sainte. Le soir, il catéchisait les enfants et réunissait tout le monde pour la prière.

Mgr. Ritchot aimait à raconter les mille incidents de ces expéditions lointaines, les dangers qui les menaçaient de la part des tribus sauvages ou au milieu des courses à fond de train pour atteindre les bisons, l'ordre et la discipline sévères observés dans le camp et les témoignages émouvants de la foi vive et de la piété sincère de "nos gens", comme il avait habitude de désigner la population catholique du pays.

Mgr. Ritchot était un causeur ravissant, qui donnait de la

vie et de l'entrain à son récit. Il faisait revivre ces temps-là par sa conversation animée qu'accompagnait toujours le geste ad hoc. Que d'heures délicieuses on coulait à l'entendre discourir sur ces sujets qui lui étaient si familiers. Sa conversation toujours palpitante d'intérêt, pleine d'aperçus originaux, laissait nécessairement une impression profonde.

Ainsi identifié à la population métisse, on comprend qu'en 1870, elle se tourna naturellement vers lui, pour l'aider à revendiquer ses droits.

Mgr Ritchot ne se cachait pas alors la gravité des événements qui se produisaient. Sincèrement attaché aux Métis, il ne voulut pas les abandonner à cette heure suprême, à ce point tournant de leur avenir. D'ailleurs, il comprit qu'en embrassant leur cause, il pourrait mieux diriger les esprits surexcités par les provocations portées contre leur prise de possession du pays et par les mépris insultants dont les accusait une certaine presse mal avisée, pour ne pas employer un mot plus sévère. Il fallait un guide pondéré, au coup d'œil sûr, pour manœuvrer au milieu de tant d'écueils et contenir une population fière et courageuse, qui n'entendait pas être traitée en parias dans le pays de ses pères, par des nouveaux venus, sans droit et souvent sans vergogne. On sait ce qui s'en suivit. Sans doute des actes regrettables d'autorité, qu'on crut alors légitimes et nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du seul gouvernement alors en existence, furent la cause de soulèvements de fanatisme et d'appel aux passions mauvaises. Ce qui pourtant doit étonner davantage dans cette période de fermentation qui a précédé l'entrée de notre province dans la Confédération, c'est que cette transition ait pu se faire sans qu'il y ait eu plus de pertes de vie à déplorer. Soyons de bon compte. Ceux qui agitent le cadavre de Scott pour arracher un cri de haine contre nous, ne devraient pas oublier cependant la mort cruelle de Goulet et de Parisien. Pas n'est besoin de dire que Mgr. Ritchot n'eut aucune responsabilité dans ces pénibles sacrifices de vie. Cependant, il fut traîné indignement devant les tribunaux et à un moment donné toute la province de Québec avait les yeux tournés vers lui, prête à voler à son secours. On lui donna le palais Episcopal d'Ottawa pour prison et quelques jours après, la cour l'acquittait honorablement, sans l'appeler à faire entendre de

témoins à sa décharge. Il n'y avait jamais eu d'ombre même qui eut plané sur sa parfaite innocence.

Mgr. Ritchot fut un des délégués du Gouvernement Provisoire et plaida à Ottawa la cause des gens du pays. Sir John A. MacDonald et Cartier qui s'attendaient à faire bon marche de ce pauvre missionnaire de la Rivière-Rouge, ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils avaient à qui parler et qu'ils se trouvaient en face d'un jouteur peu ordinaire. De fait, il conquit du premier coup leur admiration. La justesse de ses réponses, la fertilité de ses ressources, ses questions embarrassantes, le rappel au point quand ses interlocuteurs s'en écartaient, jetaient dans la stupéfaction ces illustres diplomates, d'un talent et d'une expérience, sur des matières de ce genre, reconnus dans tout l'Empire Britannique.

Si Mgr. Ritchot ne put tout prévoir et obtenir tout ce qu'il désirait, il put assurer au moins les titres des anciens colons. C'était le salut de nos paroisses. Si le torrent des mauvaises passions a brisé des digues jugées alors suffisantes par les plus érudits en droit constitutionnel, on ne saurait pour cela, marchander notre profonde gratitude envers Mgr. Ritchot pour son dévouement et les services signalés qu'il rendit à notre population dans cette circonstance.

Encore un mot sur cette période historique à laquelle Mgr. Ritchot a été intimement mêlé et sur laquelle il a laissé l'empreinte indélébile de ses talents supérieurs.

Le mouvement de 1870 n'était pas une insurrection comme on s'est plu à le répéter en maints lieux. La Compagnie de la Baie d'Hudson qui gouvernait le pays en vertu de sa charte, venait d'abdiquer sa juridiction, en retrocédant tous ses droits à la Couronne. La colonie se trouvait dans le chaos, sans aucune forme de gouvernement quelconque. En droit constitutionnel, la société a le droit de s'organiser pour se protéger et ne pas périr. Les jurisconsultes Anglais admettent que dans semblable occurrence, les sujets peuvent former un gouvernement, en se modelant autant que possible, "mutatis, mutandis," sur l'administration de la mère patrie. Aussi, c'est avec raison qu'on a appelé rebelles tous ceux qui s'opposaient au gouvernement Provisoire qui devenait dans ces circonstances exceptionnelles, un pouvoir légitime. Il est vraiment malheureux que les documents précieux, que conservait Mgr Ritchot sur les événements de 1870, aient été détruits dans l'incendie du



presbytère de Saint-Norbert, il y a quelques mois. C'est une perte irréparable. Que de secrets, sur cette époque tourmentée, vont descendre avec lui dans la tombe.

Mgr Ritchot avait l'âme éminemment sacerdotale et malgré son grand âge, il donnait l'exemple de la soumission parfaite et d'une extrême déférence envers l'autorité ecclésiastique.

Il fut l'ami intime et le sage conseiller de Mgr Taché et de son illustre successeur Mgr Langevin. Lorsqu'une question importante, un problème complexe et difficile à résoudre, se présentait, c'est à Saint-Norbert que nos bien aimés Archevêques allaient chercher conseil, auprès du Patriarche du clergé. Les membres du clergé aimaient à lui rendre visite et à lui soumettre leurs difficultés. Toutefois Mgr Ritchot n'était jamais pressé de répondre. D'ordinaire, il commençait par présenter un aspect de la question, sous une forme interrogative, comme si la réponse affirmative à cette question était celle qu'il sollicitait. Pendant que le consulteur se mettait à édifier toute une série d'arguments et de conclusions sur le terrain posé, Monseigneur gardait le silence — Lorsqu'il prenait la parole, en quelques mots, il renversait tout cet échafaudage élevé à grands frais et lançait adroitement son consulteur dans une autre direction pour souvent recommencer le même manège. Comme un fruit juteux qui ne donne sa substance que sous une forte pression, il fallait, pour ainsi dire, le prendre d'assaut pour parvenir à sa pensée.

Lorsqu'arrivait enfin le moment qu'il avait choisi pour faire connaître son sentiment, il pesait le pour et le contre, dans quelques phrases courtes qui resumaient toutes les thèses avancées et dans quelques mots, il donnait son opinion. Les raisons sur lesquelles il la basait répandaient toujours un jet de lumière sur le sujet. Après l'avoir entendu, on était tout confus, de n'avoir pu trouver avant lui, une solution si satisfaisante et si rationnelle. Son presbytère était le lieu de rendez-vous de l'élite de la société. On avait l'habitude de dire autrefois qu'elle n'avait pas vu Manitoba, d'une personne qui visitant la Province, n'était pas allée saluer le bon curé de Saint-Norbert, dont l'hospitalité était proverbiale.

Cet homme dont l'intelligence était si bien coordonnée, ne pêchait pas toutefois, par une méthode sévère, dans l'arrangement de ce qui l'entourait. Sur la table d'étude de son bu-

reau, s'étalait une foule d'objets tout surpris de se trouver ensemble. Lui seul, à l'occasion, savait où mettre la main pour les retrouver. Toutefois lorsque sa mémoire ne pouvait l'orienter dans ce joli pêle-mêle, ma foi ! un autre y eut perdu son latin.

Mgr Ritchot était un ascète d'une sévérité de cénobite. Plein d'indulgence pour les autres, il réduisait son corps en servitude par des mortifications admirables. Il suffisait de jeter un coup d'œil sur le misérable grabat qui servait à son repos, pour s'en convaincre.

La main toujours ouverte à tous les indigents qui s'adressaient à sa charité, il exerçait une économie sévère dans son intérieur. Grâce à ses talents d'administration, Mgr avait réussi à amasser un peu de fortune. C'est grâce aux démarches du Père Ritchot si Mgr Taché a appelé les fils de saint Bernard, les Révds Pères Trappistes, à Saint-Norbert. Sans doute, Mgr Taché a fait la grosse part des donations de terrain et d'argent, mais le Père Ritchot a donné, pour sa part, des centaines d'acres de terre, et il est considéré avec raison comme le fondateur de cette communauté dans Manitoba. N'eut-il laissé que cette œuvre, que déjà elle suffirait à lui assurer notre impérissable gratitude.

L'église de Saint-Norbert si coquette, ornée de fresques et de tableaux si saisissants, a été érigée, presque exclusivement à même sa bourse. Les Sœurs de la Miséricorde de Montréal lui doivent le terrain magnifique sur lequel elles ont bâti un refuge pour les enfants trouvés.

Dans un bocage avoisinant l'église de Saint-Norbert, Mgr. Ritchot a érigé une petite chapelle sous le vocable de Notre-Dame du Bon Secours, qui est devenue un lieu de pèlerinage pendant le mois de Marie. Les pieux fidèles s'y rendent en foule pour invoquer la Reine du Ciel. Cette chapelle fut érigée pour remercier la Sainte Vierge de la protection spéciale dont elle entoura l'ancienne population, lors du gouvernement provisoire. Il n'y a que quelques arpents qui la séparent de la célèbre "barrière" où durent s'arrêter les envoyés du pseudo Gouverneur McDougall. C'est à droite de cette barrière que fut dressée la croix qui portait cette inscription si significative: "Digitus Dei est hic". En sorte que cet endroit évoque des souvenirs tout palpitants d'intérêt. Espérons que cette croix sera bientôt relevée. Dans la chapelle, les

fidèles ne manquent pas de remarquer une belle statue de la Sainte Vierge qui tient en main une tige portant à chaque extrémité un poids de grosseur différente, avec cette particularité étonnante que c'est le poids le plus léger qui fait incliner la tige de son côté.

Le symbolisme qui se dégage de cette statue, c'est qu'en effet, contre toute attente, ce fut le groupe le moins considérable, et qui semblait avoir le moins d'appui, qui triompha en 1870 et réussit à faire reconnaître ses droits par les autorités fédérales. On s'est livré à bien des conjectures à ce sujet. Mgr Ritchot s'est toujours renfermé dans un mutisme absolu, se refusant à tout interrogatoire. Néanmoins, avant de mourir, il a livré le secret de cette mystérieuse statue.

Lorsque Sa Grandeur Mgr. Langevin, désirant reconnaître les états de service de ce bon pasteur, lui remit en 1898 les lettres le nommant Protonotaire Apostolique, Mgr. Ritchot, avant d'accepter ce parchemin si honorable, en face du clergé et de la foule qui applaudissait le nouveau Prélat, se prosterna jusqu'au sol où il demeura quelque temps comme abîmé dans la profondeur de son humilité qui recevait une telle atteinte. Lorsqu'il se releva pour remercier Mgr Langevin, il lui dit en termes émus qu'il ne pouvait refuser, vu que c'était le désir du Saint-Père et de son Archevêque, mais que s'il avait été consulté avant, il n'eût jamais consenti à accepter cet honneur.

Dans la personne de Mgr. Ritchot, notre bien aimé Archevêque vient de perdre un appui et un conseiller précieux, un collaborateur sage et zélé et un ami profondément attaché à sa personne, l'Eglise de Saint-Boniface perd un prêtre distingué et aimé de tous, l'ancienne population, un vieil ami qui mieux que personne pouvait la comprendre, et la patrie un homme de bien, qui à une heure dangereuse de son histoire, l'a servie avec dévouement et a bien mérité d'elle,

R. I. P.

---

LIBRAIRIE — Nous accusons réception d'un volume relié des " Annales de la Bonne Sainte Anne de Beaupré " pour l'année 1904-1905 —, et adressons nos remerciements aux RR. PP. Rédemptoristes pour ce don gracieux.

DIXIEME ANNIVERSAIRE DU SACRE  
DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

1895-1905.

Les fêtes ont commencé dès le 16 mars à Saint François Xavier, alors que les élèves de l'école ont improvisé une gentille petite fête à Sa Grandeur, qui était allée rédiger quelques documents dans le paisible presbytère du vénérable M. Kavanagh.

Ce qui a le plus touché Monseigneur, c'est le chant de la "Cantate de l'Étoile" qui lui a rappelé le doux souvenir de son inoubliable pèlerinage en Terre-Sainte.

17 mars — Un autre prélude des fêtes a été la courte mais touchante séance donnée le 17 par les orphelins de "St-Joseph's Home" à Winnipeg, alors que la maladie exerçait encore ses ravages dans l'institution. Les chants en anglais et en français ont été pleins d'entrain.

19 mars — Les sociétés catholiques ont voulu montrer leur parfaite fraternité en chargeant un membre des Forestiers Catholiques de la Cour Taché de parler au nom de tous. Voici quelques extraits qui renferment un vrai programme catholique et des allusions bien délicates.

" Nous savons qu'on ne bâtit rien de solide en dehors du roc inébranlable de l'Église et que chercher uniquement la fortune et la prospérité matérielle, c'est bâtir sur le sable du temps, sans se préoccuper des seules richesses impérissables, celles de l'éternité.

" C'est pourquoi nous avons toujours voulu nous tenir sous la direction de nos évêques qui ont mission de l'Esprit-Saint de diriger l'Église et la société dans la voie qui mène à la vie et à la prospérité!

" Nous venons encore aujourd'hui serrer nos rangs auprès de Votre Grandeur.

" Vous avez depuis l'an dernier vu le successeur de Saint Pierre. Vous avez été boire à leur source les eaux les plus pures de la vérité catholique et de la force épiscopale. Vous nous rapportez de Terre Sainte un cœur plus rempli encore qu'auparavant des vertus évangéliques.

" Nous vous offrons tous, Monseigneur, nos vœux les plus sincères de prospérité et de bonheur. Et comme nous savons que dans les circonstances rien ne devrait vous être plus

agréable, à Vous qui combattez sans cesse pour le droit et la justice, " Nous profitons de cette occasion pour nous déclarer les champions des droits des minorités, les champions d'écoles séparées du Manitoba et des Territoires." Nous sera-t-il permis, Monseigneur, en ce jour de joie, de rappeler le souvenir de celui que le diocèse vient de perdre et de vous offrir, en même temps que nos vœux de bonne fête, nos condoléances les plus sincères. C'est une grande figure qui disparaît.

Notre souhait en terminant est que Dieu suscite d'autres prêtres animés de son esprit pour vous aider dans la tâche si difficile et si délicate de conduire les âmes à Dieu.

Dans sa réponse Mgr l'Archevêque a dit que l'église a trouvé dès le 12<sup>e</sup> siècle, les meilleures organisations possibles, des diverses classes de la société. Les anciennes corporations étaient de vraies merveilles tant au point de vue matériel et financier, qu'au point de vue religieux. Monseigneur a demandé aux sociétés "l'action sociale catholique".

20 mars.— A 10 heures lundi Monseigneur l'Archevêque est allé faire une conférence à l'École Normale. M. Legeat a lu une très belle adresse dans laquelle donnant l'assurance du dévouement de tous les élèves à la cause de l'éducation catholique et aussi de leur attachement à la langue française, il disait : " Nous vous donnons l'assurance que toujours, nous nous efforcerons de répondre à ce que vous attendez de nous ; à nous montrer des instituteurs catholiques et français dans toute la force de ces deux termes.

M. Goulet, inspecteur, dit quelques mots pour exprimer sa joie et resuma le programme du cours normal.

A huit heures du soir, le même jour, la salle des séances du Collège de Saint-Boniface était bondée de personnes venues pour assister à la séance littéraire et musicale offerte à Sa Grandeur par les élèves du Collège. Comme toujours, le Collège de Saint-Boniface sut donner la note juste. Une grande partie de la séance était le produit des conceptions intellectuelles des élèves et consistait en des travaux pleins d'originalité et d'actualité.

D'une scène de vie Manitobaine découlait la morale, qui a tant d'à propos, et est pour nous d'une importance si vitale : attachez vous au sol, ne vous laissez pas tenter par les offres d'argent d'hommes qui n'ont pas votre croyance, ne vendez pas cette propriété qui vous permet de vivre au milieu des vô-

tres, près d'une école où vous avez l'incomparable bonheur de voir vos enfants dans un bon milieu, songez qu'en vous éloignant vous sacrifierez peut-être l'intérêt de vos enfants, et vous nuirez aux intérêts du groupe dont vous faites partie, groupe qui a droit de compter sur tous et chacun de ses membres.

Nous ne devons pas omettre de mentionner le discours "L'action des Jeunes" le dialogue "La Jeunesse chrétienne" l'un et l'autre servant à inculquer dans l'esprit de cette Jeunesse studieuse, que non seulement ils se préparent à être les hommes de demain, mais que déjà leur rôle est commencé, un rôle de chaque jour. un rôle consistant à contribuer mutuellement à leur propre formation et dans la mesure de tout ce qui leur est possible à l'édification et même à la réforme de leurs concitoyens. Nous ne devons pas passer sous silence cet extrait du discours de Mr de Mun "Le Christianisme et le Peuple". Qu'il montre bien l'absurdité du travail immoral et criminel de notre époque pour la déchristianisation de l'individu et des peuples! Le Christianisme a sauvé l'humanité et dans lui seront toujours l'ordre et le bonheur de la société comme de l'individu.

Combien nous avons goûté les délicats compliments à Sa Grandeur de "J'y suis, j'y reste," et le petit dialogue "Depuis l'an dernier" a fort récréé l'auditoire.

Puis vint "Le Grand Homme" un tout jeune. Il nous annonça solennellement qu'il avait ses dix ans révolus et qu'il n'accepterait plus à l'avenir ni reprimandes ni pensums ni etc. etc. Oh! forte était sa condamnation du système des punitions. Le plus amusant était l'air convaincu de ce petit, touchant l'absurdité de sa thèse. Inconsciemment imbu du respect de l'autorité, il souriait, d'une façon fort significative, de ce qu'il y avait d'osé dans ce qu'il déclamaient.

La partie anglaise du programme a été remarquable par le choix des morceaux de littérature qui nous ont été donnés et par l'habileté avec laquelle ils ont été rendus.

Remarquables ont été les adresses, dont l'une en langue française, l'autre en langue anglaise; il sera donné à nos abonnés d'en lire des extraits dans un prochain numéro.

Ce que nous regrettons et ce à quoi nous ne pouvons suppléer c'est de vous donner les éloquentes paroles de Sa Grandeur à ces adresses, que les circonstances que nous traver-

sons avaient dictées. Vous savez combien la cause de l'éducation fait vibrer l'âme d'apôtre de notre bien-aimé Archevêque; l'une des réponses disait le devoir des catholiques en général, et en particulier de ceux qui sont appelés à diriger leurs concitoyens dans ces jours de lutte pour la liberté de l'enseignement, et réclamait avec l'énergie, que l'on connaît à Sa Grandeur, des mesures équitables qui respectassent les droits des minorités à l'égal de ceux des majorités.

L'autre réponse était plus particulièrement à l'adresse des collégiens et les mettait en éveil sur l'importance des jours qu'ils passaient dans cette institution et l'influence qu'ils auraient sur leur avenir et l'avenir de leurs concitoyens. Il termina par la citation du trait de cet ouvrier à qui avait été confié l'exécution d'un travail important. Il construisait un pont qui devait servir au passage des armées de son pays. Il aimait sa patrie et comprenait toute la responsabilité que comportait son travail, il s'y mit tout entier, n'épargnant ni peine, ni souci. Un jour cependant, un instant il perdit de vue la gravité de la charge qui lui était confiée et se relâcha de sa surveillance. Court avait été ce temps d'oubli du devoir, mais dans ce travail où la force de l'ensemble dépendait de la force de chacune des parties, il était survenu que dans la fabrication d'une longue et importante solive en fer, une paille avait été enfermée et avait produit un défaut de continuité. L'ouvrier ne vit rien à l'extérieur qui put lui faire soupçonner ce point faible. Le travail poussé avec vigueur progressait rapidement, les pièces étaient ajoutées les unes aux autres dans les positions destinées à chacune. Enfin un gigantesque travail était complété et paraissait par sa solidité défier les plus énormes fardeaux. L'armée en avait attendu le complément, la voilà en marche, elle s'avance, elle a dépassé le centre et avance toujours lentement, elle va atteindre l'autre rive, elle traverse la partie que supporte la fatale pièce, soudain un immense fracas se fait entendre, le pont a cédé et entraîne avec lui l'armée qu'il va engloutir en des flots impétueux .....

Sa Grandeur avant de reprendre son siège accorda un grand congé aux élèves. Le " God save the King " nous annonça la fin de cette intéressante soirée.

21 mars. — Le Pensionnat de Saint-Boniface s'est distingué comme d'habitude par une séance charmante. Comme a dit

Mgr. l'Archevêque, les petites se sont surpassées dans une jouette fleurie pour exprimer à l'envie les sentiments de leurs jeunes cœurs. Le secret d'Antonine a été le clou de cette délicieuse soirée. Il est difficile de faire mieux valoir tout ce que l'éducation chrétienne met d'élevé et de délicat dans l'esprit et le cœur de la jeunesse.

Le petit drame anglais est une leçon donnée à tous les parvenus qui se glorifient dans leur fortune, et une nouvelle preuve que la vertu est souvent le plus sûr moyen d'arriver à la fortune.

22 mars — Le Jardin de l'enfance et l'Orphelinat des petites filles, Hospice Taché. Les trente petits garçons du Jardin de l'enfance ont fait à Mgr l'Archevêque une petite fête très brillante qui n'a été égalée que par la réception, si touchante, de nos chères petites orphelines au nombre de soixante et douze. A cette occasion, qu'il nous soit permis de dire ce que c'est que le Jardin de l'enfance. Souvent les parents trop éloignés des écoles, et ayant des moyens, sans cependant vouloir faire la dépense d'envoyer un enfant au collège, sont bien aise de profiter du Jardin de l'enfance pour le faire instruire et le préparer à la première communion. Tout en rendant ainsi service aux parents, cette institution aide à maintenir l'Orphelinat des petites filles.

23 mars. — La séance de l'académie Ste Marie a été une des plus belles que cette institution ait jamais donnée pour fêter le premier pasteur du diocèse. Le choix du sujet " Ruth et Noémi " était des plus heureux puisque c'était comme un plaidoyer vivant en faveur de la fidélité au devoir. Monseigneur l'Archevêque en a profité pour dire aux enfants que les sacrifices accomplis pour demeurer fidèles à sa conscience sont non seulement un acte de vertu, mais encore un acte de sagesse, parce que l'on en est toujours récompensé même en ce monde. Cette fidélité au devoir est le secret du succès des plus belles carrières. Sa Grandeur comme on pouvait s'y attendre a fait l'application de ce principe à la question des écoles.

Les jeunes filles ont très bien rendu leurs rôles, et la musique si belle de cette opérette biblique a ajouté un nouveau charme à la grâce et au naturel des déclamations des élèves.

La petite bluette française " Les refrains des grand'mamans " a été un emporte-pièce. Quel gracieux plaidoyer c'était en faveur du respect pour les vieux parents !



LIX. QUATRIÈME LETTRE DE MGR TACHÉ À SA MÈRE  
PENDANT SON TROISIÈME SÉJOUR À L'ÎLE À LA CROSSE.

Île à la Crosse, 19 mai 1856.

Bonne maman,

Je suis obligé de me cacher pour pouvoir vous tracer ces quelques lignes. Nos sauvages sont ici en grand nombre et ne me laissent pas un moment de trêve. A part la privation de vous écrire un peu au long, je vous assure que je ne regrette pas le genre d'occupations qui absorbe mes journées; travailler pour le Bon-Dieu; travailler à le faire connaître et aimer de pauvres sauvages, qui ouvrent leurs cœurs à la grâce, je vous assure qu'il y a là une jouissance qu'on n'apprécie bien qu'en en goûtant la douceur.

Je suis encore à la veille d'un long voyage, je partirai lundi prochain pour aller visiter toutes nos missions. Ce voyage me prendra un peu plus de deux mois pour la partie du Nord déjà évangilisé; je serai de retour ici les premiers jours d'août et je m'embarquerai immédiatement pour la Rivière Rouge, d'où je vous écrirai, ou d'où j'irai vous dire quels sont mes projets. Il ne faut pas que cette nouvelle vous accable de joie ni même de tristesse, c'est tout simplement une de ces éventualités de la vie que l'on accepte avec reconnaissance quand la Providence les ménage, et dont on consent à être privé quand une volonté supérieure en ordonne autrement. Je pense donc qu'il est possible que j'aie vu le Canada l'hiver prochain. Je ne vous donne pas cette nouvelle comme certaine, car elle dépend d'un concours de circonstances que je ne puis pas toutes prévoir. Prions tout simplement que la volonté de Dieu s'accomplisse en nous, et si cette volonté sainte nous réserve le bonheur de nous revoir bientôt, il sera toujours temps de jouir.

A l'Île à la Crosse, comme à Boucherville, comme dans tout le monde catholique, nous faisons le mois de notre bonne mère Marie, et ce n'est pas une petite consolation pour moi de voir notre jolie petite église si remplie tous les soirs pour célébrer les louanges de Marie, comme elle se remplit tous les matins pour assister au sacrifice de Jésus. Bonne mère, vous m'avez appris dès mon enfance à aimer la Reine des cieux; cette tendre dévotion m'a procuré trop de bonheur pour que je ne fasse pas mon possible pour l'inspirer aux autres. Après

demain la grande solennité de la Fête-Dieu va encore ouvrir nos cœurs à l'allégresse, à la reconnaissance et à l'amour. Nous préparons une procession qui n'aura pas le luxe de celle des cités, mais qui, je l'espère, sera l'expression sincère des sentiments d'un peuple entier.

Aux dernières nouvelles que j'ai eues de nos Pères, ils étaient tous bien. Mon compagnon, le Rév. P. Végreville, dont la maladie m'avait donné beaucoup d'inquiétude est parfaitement rétabli. Le pauvre Frère Dubé n'est pas bien ces jours-ci, il a une joue de par trop grosse pour sa constitution. Je suppose que mon cher Charles est de retour de l'autre monde et qu'il va me régaler de quelque belle lettre. Je n'ai pas encore eu le plaisir de lire un seul mot de lui, depuis qu'il a passé le grand lac. Avant hier, je faisais trois baptêmes à la fois; devinez quels noms je leur ai donnés; il y avait une petite fille et deux petits garçons — A chaque mariage que je bénis, je pense à celui de Louis, qui n'a pas voulu de ma bénédiction, préférant attendre pour trouver plus à son goût, ce que c'est que d'avoir le goût fin — j'ai pourtant reçu une charmante lettre du bon petit Labruière, mais il m'est impossible de lui répondre pour le moment; faites lui mille amitiés de ma part ainsi qu'aux autres membres de la famille. Avant tous à mon bon et cher oncle que j'aime toujours si tendrement. Je n'oublie pas non plus l'excellent M. Pepin et tant d'autres qui veulent bien penser à moi.

Adieu bonne maman, je vous embrasse de tout mon cœur.

† Alexandre

#### LETTRÉ DU R. P. FORNER, O.M.I.. (SUITE.)

Au mois d'octobre dernier, (1904) le R. P. Strotsky, O.S.B.M., fit un séjour de plusieurs semaines dans cette mission, et il put enfin promettre à ses gens qu'il reviendrait pour Noël, et cette fois, pour rester. Quelle bonne nouvelle ce fut pour eux et peut-être plus encore pour nous!

La réalisation de la promesse est cependant bien plus douce encore que la promesse elle-même, car après les nombreuses déceptions des trois dernières années, tant pour les prêtres ruthènes que pour les prêtres polonais, presque personne ne pouvait croire aux promesses avant d'en voir la réalité.

Le R. P. Strotsky est donc arrivé jeudi dernier, 29 décembre 1904, à la station de Rosthern, et dimanche dernier, 1er jan-

vier 1905, il a célébré la grand'messe à Fish Creek dans la même église où j'ai failli être tué l'an dernier; ce qui n'empêche pas le même qui brandissait alors le couteau de boucher contre moi de venir me donner et même me baiser la main chaque fois qu'il me rencontre. Pas de rancune, le cher homme, mais son rite avant tout!

Oh, que les Galiciens greco-ruthène étaient donc contents de voir un prêtre de leur rite se fixer parmi eux! Ils auraient voulu le porter dans leurs bras jusqu'à l'église la plus proche! C'est vraiment un charment homme, un prêtre courageux et énergique que ce Père Strotski; il possède depuis longtemps le secret de gagner les cœurs de ses compatriotes.

Que le bon Dieu bénisse abondamment son saint ministère, et que les pauvres égarés qui s'appellent les popes indépendants aient aussi la bonne foi de reconnaître le tort qu'ils font à la religion de Notre-Seigneur! Pour ma part, j'étais si heureux de l'arrivée d'un collaborateur si longtemps attendu, que j'ai entonné le Magnificat quand on m'a dit qu'il était à Rosthern; car j'étais seul ici depuis le mois de mai avec le vieux Frère Célestin Guillet.

Durant trois ans, le bon Père Christ, O. M. I., chargé des Métis de cette mission, des Allemands de Carleton et des Hongrois du Lac Croche, ne pouvait s'occuper des Polonais et des Ruthènes dont il ignore la langue. Et moi, je ne suis ni Polonais ni Galicien, et je n'ai appris leur langue qu'imparfaitement.

Que de fois je me suis écrié comme le prophète: "Mitte quem missurus es! Envoyez, Seigneur, celui qui doit venir!" Que pouvait un seul prêtre pour 13 à 15,000 âmes?

Mais voilà l'envoyé de Dieu qui est arrivé, et en nous entr'aidant, nous établirons des écoles, nous instruirons les enfants, et nous sauverons beaucoup d'âmes.

Que le nombre des prêtres ruthènes se multiplie dans notre Saskatchewan et la joie, la prospérité matérielle et la paix religieuse régneront dans l'unité de la foi au milieu de nos chers Ruthènes.

Il ne doit pas être question de nationalité; mais nous devons être tous catholiques, enfants de la même mère la Sainte Eglise.

Veillez croire, M. le Directeur, que je suis tout à vous en N.S. et M. Im..

A. Forner, miss. O.M.I.

### LA SAINT-PATRICE A WINNIPEG.

17 mars.--La Saint-Patrice a été fêtée à l'église Sainte-Marie de Winnipeg avec grande solennité. L'église n'aurait pu contenir plus de monde. Mgr. l'Archevêque a célébré la messe pontificale.

Le sermon fut donné par le R. Père Phelan, Passionniste de Chicago. Le R. Père a redit les vertus de Saint-Patrice, le grand thaumaturge. Il a rappelé l'esprit de religion du peuple irlandais. Il nous a dit combien il a été fidèle à la grâce et docile à accepter les vérités du christianisme. Le passage à la foi de ce peuple, si sincèrement religieux même dans son culte des faux dieux, s'est opéré en très peu de temps et sans la moindre effusion de sang. L'orateur a donné la pureté de mœurs du peuple irlandais comme l'une des causes de ce résultat.

Toutes les nations ont raison d'aimer leur pays et d'en être fières, et dans le commerce de la vie on oublie malheureusement trop de rendre justice aux nationalités et de respecter le sentiment légitime et sacré, "l'amour de chacun pour sa nationalité." Le peuple irlandais semble avoir des motifs tout particuliers d'aimer sa patrie. La nature doit être bien belle dans la verdoyante Erin. Elle nous est partout peinte sous des aspects si riants, si enchanteurs, avec son éternelle verdure, ses si pittoresques sites, tantôt vallonneux, tantôt abrupts, tantôt plans et parsemés d'un nombre infini de petits lacs. Mais il est pour l'Irlandais un motif bien plus grand. Le malheur donne un droit tout particulier à l'affection, et à ce titre est-il un pays qui ait un droit égal à l'amour de ses enfants? et l'on peut dire, est-il un peuple qui ait un égal culte de la patrie?

Le prédicateur avait pris pour texte : " Je vous ai choisis et vous ai établis pour que vous alliez et rapportiez du fruit et que votre fruit demeure, " il conclut en disant; que chacun a une mission dans les devoirs de son état, que chacun doit être un apôtre constant de la vérité; que l'enfant de l'Irlande comme ses ancêtres doit être prêt à choisir la persécution dans l'accomplissement du devoir, plutôt que le bien-être et la prospérité matérielle dans l'oubli et le reniement de ce qu'il doit à Dieu; que de sa fidélité à la foi comme nation dépendra le triomphe final de l'Irlande.

## ENCORE SACRIFÉS !

On nous annonce que la clause sur l'éducation, dans le projet de loi d'organisation des deux nouvelles provinces d'Alberta et de Saskatchewan, maintient la situation scolaire actuelle dans les Territoires, c'est-à-dire un système d'écoles séparées, mais "séculières et neutres."

Si ceci est certain, nous subissons une injustice, puisque d'un côté, nous avons été dépouillés injustement et systématiquement par plusieurs ordonnances, entre autres celle de 1892, de nos écoles catholiques qui n'existent plus que de nom, et de l'autre, le Gouvernement Fédéral refuse d'user de son droit de ne tenir aucun compte des ordonnances et de nous placer dans la situation où nous étions en 1875, lors de l'organisation des Territoires. Nous avions alors des écoles séparées et confessionnelles tout comme la minorité protestante dans la province de Québec. Que dirait la minorité protestante de Québec si on la traitait comme nous ? Y a-t-il donc deux poids et deux mesures ? La constitution ne doit-elle être respectée que lorsqu'il s'agit de nos frères séparés ! Faut-il être partisans de l'école "neutre" pour avoir droit à la justice ! Nous sommes sacrifiés au fanatisme et à la secte anti-chrétienne ! Nous sommes sacrifiés comme en 1892, comme en 1896.

Vraiment, la loyauté des catholiques est mise à une bien dure épreuve dans le "Dominion" ! L'avenir dira si cette demi-mesure de la part de nos gouvernants n'aura pas des conséquences fâcheuses pour la paix et le progrès de ce pays.

Nous ne demandons rien aux autres. Nous voulons payer nous-mêmes de nos deniers pour des écoles qui soient conformes aux convictions religieuses des parents catholiques, et malgré cela, il suffit de clameurs violentes, d'appel aux mauvaises passions religieuses, de protestations injurieuses pour que l'on nous prive de nos droits les plus sacrés. En 1892, les écoles catholiques des Territoires furent sacrifiées en principe à Ottawa, bien que le principe de l'école séparée fût sauvegardé ; en 1896, les écoles catholiques de Manitoba furent également sacrifiées ; en 1905 les écoles catholiques des Territoires sont définitivement sacrifiées aux fanatiques et aux Francs-Maçons ! Où est la justice, où est le "fair-play" !

Des protestants bien pensants à Régina même (Regina Leader) et dans les provinces de Québec et d'Ontario étaient prêts

à reconnaître et assurer nos droits scolaires de 1875 ! M. Haultain, aujourd'hui opposé à des écoles séparées confessionnelles n'a-t-il pas dit en 1892 que telle clause de l'ordonnance était opposée à la constitution "He (Haultain) could not agree to the clause making uniform text Books compulsory, it was contrary to the constitution." Regina Leader.

Et voilà que l'on renonce à nous rendre justice en nous remettant dans la position où nous étions en 1875 et nous perdons ainsi le dernier espoir que nous avons de recouvrer nos droits.

Dans notre chagrin amer nous n'avons qu'un mot à dire et nous le devons dire à tous les amis de la Justice à tous ceux qui croient à la constitution du pays, aux députés catholiques surtout..... "Nous sommes sacrifiés !

### L'ORDONNANCE DE 1892 ET LE FRANCAIS.

#### APPENDICE C.

Calgary, 26 Février 1894.

*A Sa Grandeur Monseigneur A. Taché.*

*Archevêque de St. Bonifaae.*

*Monseigneur.*

Je réponds aux demandes au sujet de la langue française abolie par l'Ordonnance de 1892, tant pour les examens que pour les écoles. Si toutes nos pétitions ne parlaient point de cette violation, c'est que nous laissons ce sujet à la sollicitude de Votre Grandeur. C'est à vous que nous remettons, en toute confiance, le soin de revendiquer nos droits sous ce rapport, et c'est ce que vous avez fait dans une pétition différente des nôtres, mais qu'on semble vouloir ignorer à Ottawa. L'Ordonnance de 1892 abolit la langue française.

#### 10.—POUR LES EXAMENS.

Avant 1892, les candidats aux brevets d'instituteurs pouvaient passer leurs examens en français. Les papiers d'examen étaient traduits pour eux en cette langue, et j'ai été moi-même chargé de cette traduction à deux fois différentes.

Jeudi dernier, le 22 courant, j'étais à Régina. Pour ne rien avancer qui ne soit parfaitement certain, je fus voir M. James Brown, Secrétaire du Conseil de l'Instruction Publique et je lui adressai officiellement les questions suivantes :

D.—Sous l'Ordonnance de 1888, les candidats aux examens pouvaient-ils passer leurs examens en français ?

R.—Oui.

D.—Les papiers d'examen étaient-ils pour eux traduits en français ?

R.—Vous le savez bien, vous les avez vous-même traduits.

D.—Sous l'Ordonnance de 1892, qui vous régit aujourd'hui, les candidats peuvent-ils passer encore leurs examens en français ?

R.—Je ne vois pas qu'il puisse en être ainsi.

D.—Si les candidats écrivaient leurs examens en français, ces examens seront-ils reconnus au Conseil d'Instruction Publique ?

R.—Non.

Donc, il est clair que la langue française est abolie pour les examens.

## 20.—POUR DES ÉCOLES.

La langue française est également abolie, pratiquement parlant, pour les écoles. D'après les règlements d'Instruction Publique, en conformité à l'Ordonnance de 1892, l'instruction doit se donner en anglais, exclusivement en anglais pour les enfants audessus du 2<sup>me</sup> livre de lecture. Ainsi, arrivés à ce degré insignifiant d'instruction, les enfants Canadiens-français devront recevoir un enseignement tout anglais. Dans les arrondissements scolaires français, on pourra permettre l'usage des deux premiers *Ontario Bilingual Readers*, et encore il faudra le consentement par écrit d'un inspecteur la plupart du temps anglais et francophobe.

Voilà la somme de connaissance de la langue française qu'on permet, qu'on tolère à regret. Disons donc de suite que le français est banni des écoles ; ce sera bien plus vrai et plus simple.

L'année dernière, nos écoles d'Edmonton et de Saint-Albert ont été inspectées par un gentilhomme anglais et protestant, M. Hewgill, de Moo-somin. Les enfants ont été interrogés par lui en anglais, sur des matières et des sujets anglais. Le français a été relégué bien loin, et M. l'inspecteur a recommandé de bien veiller à ce que l'enseignement de l'anglais soit donné avec le plus grand soin. Quant au français, *abeul quo libuerit*.

En résumé, l'Ordonnance de 1892 enlève donc à la population française du Nord-Ouest le droit que lui reconnaissait l'Ordonnance de 1888, de se servir de sa langue dans les exa-

mens et dans les écoles, et de faire donner une éducation française aussi bien qu'anglaise à ses enfants.

Plus d'écoles françaises, plus d'écoles catholiques ! Tout au plus que nos écoles du Nord-Ouest soient catholiques et françaises de nom seulement ; mais qu'en réalité elles soient anglaises et non catholiques. Voilà la vérité, quoiqu'en dise M. Haultain, et d'après lui, le Rapport du Conseil Privé. C'est la conclusion qui frappera tous les amis de la justice qui voudront étudier attentivement les faits sans préjugés de race ou de religion.

.....  
L. HIP. LEDUC O. M. I., V. G.

Situation scolaire faite aux catholiques du Nord-Ouest par l'Ordonnance de 1892.

Extrait d'une lettre de M. A. Forget, actuellement Lieutenant Gouverneur des Territoires.

Memoire de Mgr Taché, 1894. Appendice D. P. 72.

Jusqu'à la date de l'Ordonnance de 1892, l'on ne nous avait jamais dénié le droit d'administrer nos écoles, d'en régler le programme des études, de choisir les livres de classe, de contrôler l'enseignement religieux et enfin d'autoriser l'usage de langue française partout où nous le jugions convenable. Ces droits étaient exercés par la Section Catholique du Bureau d'Education et à la rigueur suffisaient pour conserver à nos écoles leur caractère distinctif d'écoles Catholiques

Maintenant cela est disparu ; le Bureau d'Education n'existe plus. Toutes les écoles Publiques et Séparées, Catholiques comme Protestantes, sont par l'Ordonnance de 1892 placées sous le contrôle direct d'un Surlintendant d'Education Protestant et d'un Conseil d'Instruction Publique composé des membres du comité Exécutif où les Catholiques n'ont pas un sens représentant.

Il est vrai que par une clause de l'Ordonnance, il est pourvu à la nomination de quatre membres additionnels, mais sur le Conseil de l'Instruction Publique, dont deux Protestants et deux Catholiques, mais en les privant du droit d'appuyer de leurs votes, les opinions qu'ils pourraient exprimer et de ne pouvoir assister aux séances du Conseil que sur l'invitation du Comité Exécutif, leur utilité se trouve réduite à bien peu de chose.



## UN DÉPUTÉ CATHOLIQUE

M. Henri Bourassa, député de Labelle, a plaidé d'une façon magistrale dans le Parlement canadien la cause de nos écoles catholiques dans les Territoires. Il a montré qu'au triple point de vue de la constitution, de la religion et de l'intérêt national, on devait garantir à la minorité catholique des écoles séparées et confessionnelles. Il a fait remarquer la peu de logique des adversaires qui n'invoquent le principe de l'autonomie des provinces que lorsqu'il s'agit de refuser de garantir à la minorité catholique les droits qu'elle réclame, et il en a donné un exemple remarquable dans le fait que ce principe n'est pas invoqué alors que l'on impose aux nouvelles provinces l'obligation onéreuse d'exempter de taxes les terres de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien et qu'on leur refuse le contrôle des terres de la Couronne.

L'hommage si juste rendu par le député de Labelle, à la loyauté et à la sagesse de la hiérarchie catholique aux heures les plus graves de notre existence nationale, fait autant honneur à son ardent patriotisme qu'à sa foi éclairée. Dieu merci, la voix de la justice a été entendue par les représentants du pays, Dieu veuille qu'elle soit écoutée. Dieu garde le vaillant député qui a montré à ses honorables collègues et à tous nos gouvernants la véritable voie du devoir, ce qui lui a valu de nos adversaires l'injure si glorieuse de "The Erratic Member," "Morning Telegram", 29 mars. Et nous lui disons: "Honneur et grâce au chevalier sans peur et sans reproche".

## L'OUEST CANADIEN. (Suite.)

Voici ce que l'historien Ross dit du Juge Thom. " Sous le rapport intellectuel, le Juge Thom était un gentil homme, doué de talents remarquables et d'un grand mérite comme magistrat, mais pour l'avantage de la colonie, il était permis de douter qu'il fut l'homme de la circonstance. "

Le peuple disait: c'est l'homme de la compagnie, il ne peut pas être notre homme et il ajoutait: la compagnie a déjà un aviseur, il faut pour que la partie soit égale que nous ayons le nôtre. Il faut un avocat des deux côtés sans quoi pas d'équilibre. D'autres disaient: il a voulu faire pendre les partisans de Papineau, il ne sera jamais favorables aux métis canadiens français.

Toutes ces remarques n'empêchèrent pas le Juge Thom d'être installé dans ses fonctions qu'il remplit jusqu'à l'année 1854 où il fut remplacé par le Juge Johnson, un parfait gentil homme parlant le français comme un parisien.

En l'année 1840, Thomas Simpson qui avait eu, en 1834, une altercation avec Laroque au Fort Garry revint d'un voyage d'exploration vers les régions arctiques, et il voulait aller porter en Angleterre le rapport scientifique de ce voyage. La voie la plus courte était celle des Etats-Unis mais elle n'était pas la plus sûre parce qu'il fallait traverser les terres des Sioux toujours cruels envers les blancs.

Les compagnons de Simpson qui avaient partagé avec lui le mérite de l'exploration voulaient aussi se rendre en Angleterre mais ils prirent la route des lacs qui offrait moins de dangers quoiqu'elle fut plus longue. Simpson pour avoir la gloire d'arriver le premier en Angleterre choisit la route à travers le Dakota pour atteindre la rivière Saint-Pierre sur le Mississipi, et de là New-York. Il partit de la Rivière-Rouge en compagnie d'un parti de colons métis. La caravane se mit en route le 6 juin; mais pressé d'arriver au terme du voyage, Simpson se fatigua dès le second jour de la lenteur de la marche, et le 9 au soir, il se choisit quatre guides pour prendre les devants le 10 juin au matin. Ces guides étaient Antoine Legros et son fils, tous deux canadiens, John Bird, métis anglais, et James Bruce, métis écossais. Ce jour-là, il pressa tellement la marche qu'il parcourut quarante-sept milles; à peine donnait-il à ses chevaux le temps de manger, et à ses guides quelques heures de repos. Lui même était continuellement agité, inquiet et empressé; l'idée qui le préoccupait et le troublait c'était la crainte d'être devancé en Angleterre par ses compagnons qui avaient pris la route des lacs.

(A suivre.)

### M. L'ABBE GAIRE

M. l'abbé Gaire part de nouveau pour la France et la Belgique, afin d'y continuer sa belle et grande œuvre de colonisation qui a déjà donné plusieurs paroisses ou missions catholiques et françaises à l'Ouest canadien et, en particulier, au diocèse de Saint-Boniface. Aussi, nous sommes autorisés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque à rendre publi-

quement témoignage au zèle ardent et éclairé et au dévouement vraiment apostolique de cet homme de Dieu qui n'a d'autre ambition que d'étendre et d'affermir le règne de Jésus-Christ. La scrupuleuse exactitude avec laquelle M. l'abbé Gaire "tient compte" et "rend compte" des souscriptions ou des aumônes reçues pour sa belle œuvre religieuse et patriotique est bien propre à affermir la confiance dont il jouit auprès de ses bienfaiteurs et de ses souscripteurs. Il peut se faire que des mécomptes, venant de l'inexpérience ou des idées fausses que se fabriquent souvent les colons qui voient et comprennent les choses de notre pays à leur point de vue aient valu à M. l'abbé Gaire, comme à ceux, du reste, qui s'occupent d'immigration, bien des ennuis, mais il reste vrai que M. l'abbé Gaire a rendu des services immenses à un grand nombre de colons, aujourd'hui contents et à l'aise. L'abbé Gaire ne saurait dire trop de bien de nos fertiles prairies. Nos régions nouvelles offrent des avantages uniques à un agriculteur et aux éleveurs (ranchers). Nulle brochure et nul homme au monde ne peut donner aux étrangers une idée complètement compréhensible de ces pays à nul autre pareils.

M. l'abbé Gaire part donc avec la bénédiction de son archevêque et avec les meilleurs vœux de tous les amis de la cause catholique et française en ce pays.

## L'APICULTURE A NOTRE-DAME DE LOURDES, MAN-

### I INTRODUCTION ET DÉVELOPPEMENT DE L'APICULTURE À NOTRE-DAME DE LOURDES.

Les premières ruches d'abeilles furent apportées à Notre-Dame de Lourdes en 1890 par M. Gédéon Lesage, quand il vint s'y établir: c'étaient deux colonies transportées de Saint-Guillaume d'Upton P. Q., renfermées dans ces boîtes carrées du vieux système où on détruisait les abeilles pour s'emparer de leur miel. En 1892, M. Jean Baptiste Lesage, frère du précédent, amena deux autres colonies renfermées dans des boîtes semblables. C'est de ces 4 colonies que sont sorties presque toutes les abeilles de Notre Dame de Lourdes.

En 1891, M. Antoine Dupasquier acheta pour \$8.00 de M. Gédéon Lesage un essaim, qui en donna bientôt un second, lequel à son tour en produisit un troisième, dès cette même

année. Ce distingué apiculteur venait du canton de Fribourg où il avait eu un rucher de plus de 100 colonies; il reprit son ancienne industrie avec le goût et le savoir-faire d'un maître consommé dans l'art.

En 1892, il augmenta son rucher de 100 pour 100. En 1893, il n'eut ni essaim nouveau ni perte. En 1894, l'augmentation, fut du 90 pour cent, en 1895, du 150 pour cent. Cette année-là, il arrivait à 31 colonies.

Les années suivantes, le rucher ne cessa de s'accroître: en 1896, du 80 pour cent; en 1897, du 5 pour cent; en 1898, du 105 pour cent; en 1899, du 60 pour cent. Toutes ces années-là, M. Dupasquier donna et vendit des colonies, auprès et au loin, jusqu'au de là d'Edmonton, où il expédia un jour 6 colonies qui y arrivèrent sans aucune avarie. En 1890, il introduisit à Notre Dame de Lourdes 6 colonies d'abeilles italiennes. Mais cette même année pour la première fois, au lieu d'avoir un accroissement dans le nombre des colonies, il eut une diminution. En 1901, le rucher augmenta de nouveau du 50 pour cent; en 1902, du 20 pour cent; en 1903, du 35 pour cent et en 1904, du 26 pour cent.

M. Antoine Dupasquier réprouva le système des boîtes et adopta celui des ruches à cadres. Lecteur assidu des meilleurs ouvrages et des revues les plus savantes d'apiculture, praticien émérite, sachant éprouver les théories par une application judicieuse, il a porté, dans un pays tout récemment ouvert à la colonisation, l'art de l'apiculture à un degré de perfection qu'on ne rencontre pas ordinairement dans les places toutes nouvelles. Son rucher couvre une superficie de trois acres disposé en amphithéâtre sur le flanc sud-ouest d'une gracieuse colline; au sommet, une esplanade, d'où l'on aperçoit un vaste horizon; plus bas, de grandes allées coupées par des allées transversales; plus bas encore, d'autres allées, ne formant avec les premières qu'un seul réseau des plus variés; sur les sommets, sur les pentes, partout, les colonies disposées artistement auprès des taillis et des fourrés: ce spectacle, probablement unique au Manitoba, vous fait demander avec surprise si vous êtes en Amérique, dans une place à ses débuts, ou si vous n'êtes pas plutôt sur les riants coteaux de Fribourg, ou sur les bords enchanteurs du lac de Lucerne ou du lac Neuchâtel.

M. Antoine Dupasquier, dans son culte des abeilles, fit éco-

le à Notre-Dame de Lourdes, et il trouva des élèves qui, sans égaler le maître, surent profiter de ses leçons et firent de l'ancienne Montagne de Pembina une région apicole des plus florissantes.

Les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, pasteurs de la paroisse, reçurent en don une colonie de M. François Lesage en 1894, gagnèrent au bazar, l'année suivante, une seconde colonie donnée par M. Antoine Dupasquier. Avec ces deux colonies, le P. Claude d'abord, le Frère Paul ensuite, tous deux élèves du grand apiculteur de la place, créèrent un rucher très florissant disposé dans un joli bosquet qui s'élève auprès du monastère.

M. Joseph Pautel, en 1895, M. Jean Moret, en 1900, gagnèrent au bazar d'autres colonies données par le même généreux bienfaiteur, et se montèrent peu à peu de beaux ruchers. M. Déliou acheta de M. Dupasquier, en 1894, une colonie d'où est sorti un superbe rucher de 16 colonies.

(A suivre.)

## UN MOINE BARDE OU SKALDE

AU PAYS D'ISLANDE AU 14e SIÈCLE.

Comme il y a un bon nombre de Norvégien, de Suédois et d'Islandais au Manitoba, il sera peut-être intéressant pour nos lecteurs de savoir qu'un moine, poète et barde catholique fameux, a composé, au 14e siècle, un poème chrétien pour chanter la création, la chute et la rédemption: or ce poème appelé " Chant du Lilja " ( lys ) renferme de nombreuses louanges à l'adresse de la très Sainte Vierge et il est chanté, encore de nos jours, par les Islandais dont les ancêtres se sont séparés de Rome pour suivre le moine apostat Luther !

C'est donc un monument catholique qui a survécu au schisme et à l'hérésie !!

Si les protestants connaissaient mieux l'histoire (il ouvriraient les yeux à la lumière) et ils reviendraient à la vieille foi catholique de leurs aïeux.

Le nom du poète est le moine " Eystein Asgrimson " chanoine régulier de Saint Augustin.

Le R. P. Philpin de Rivière, vénérable religieux nonagénaire de l'Oratoire de Londres, a traduit, avec un rare talent

le célèbre poème en vers français, et il a envoyé une copie de l'original et de la traduction à Mgr l'Archevêque.

Dieu veuille que toute la noble race scandinave, à laquelle appartiennent les Islandais, les Norvégiens, les Suédois et les Danois, reviennent au bercail de la Sainte Église catholique, leur mère !

## LA LETTRE DE JEAN.

( LÉGENDE )

Jean avait six ans, un pantalon blessé aux deux genoux, des cheveux bouclés, si épais et si riches qu'on en eut coiffé deux têtes de belles dames, une paire de grands yeux bleus, qui essayaient parfois de sourire, quoiqu'ils eussent déjà tant pleuré ! une petite veste élégamment coupée, mais tombant par lambeaux, une bottine de fillette au pied droit, un soulier de collégien au pied gauche, tous les deux trop longs, trop larges, hélas ! et trop percés, qui se relevaient en poulaines par devant et manquaient de talons par derrière. Là dedans, il avait froid et faim, car c'était un soir d'hiver, et il jeûnait depuis la veille à midi, quand la pensée lui vint d'écrire une lettre ..... à la bonne Vierge.

Reste à vous dire comment le petit Jean, qui ne savait pas plus écrire que lire, écrivit sa lettre.

Là-bas, à Paris, dans le quartier de Gros-Cailloux, au coin d'une avenue et non loin de l'Esplanade, il y avait une échoppe de " rédacteur public ". Le " rédacteur " était un vieux soldat, de fort mauvaise humeur, brave homme, pas bigot, ah ! non ! pas riche, et qui avait le malheur de n'être pas tout-à-fait assez éclopé pour obtenir son admission à l'hôtel des Invalides.

Ce n'est pas plus malin que cela. Jean le vit à travers les carreaux de son échoppe, se chauffant et fumant sa pipe en attendant la pratique.

Il entra et dit : " Bonjour, monsieur ; je viens pour écrire une lettre. — C'est dix sous, répondit le Père Bonin. " Car ce brave qui était peut-être la cent millième partie de la gloire d'un maréchal de France, s'appelait le père Bonin. Jean qui n'avait pas de casquette, ne put l'ôter, mais il dit bien poliment : " Alors, excusez-moi. " Et il ouvrit la porte pour s'en aller ; mais Papa Bonin le trouva gentil et lui demanda :

— Es-tu fils de militaire, moucheron ? — Non, répondit le petit Jean, je suis le fils de maman. — Bon ! fit le rédacteur ; et tu n'as pas dix sous ? — Oh ! non, je n'ai pas de sous du tout. — Ta mère non plus ? ça se voit. C'est une lettre pour avoir de-quoi faire la soupe, eh ! petiot ? — Oui, répondit Jean ; justement ! — Avance ! pour dix lignes et une demi-feuille, on n'en sera pas plus pauvre."

Jean obéit, Papa Bonin arrangea son papier, trempa sa plume dans l'encre et traça d'une belle écriture de fourrier qu'il avait : " Paris, 17 janvier 1857. " Puis, au-dessous, à la ligne : " A Monsieur ..... Comment s'appelle-t-il, bibi ? — Qui ça ? demanda Jean — Eh bien ! le monsieur, parbleu ? — Quel monsieur ? — Le particulier à la soupe. "

Jean comprit cette fois, et répondit : " Ce n'est pas un monsieur — Ah ! bah ! .... une dame alors ? — Oui .... non .... c'est à-dire .... — Ah ! ça, drôle, s'écria papa Bonin, tu ne sais pas même à qui tu vas écrire ? — Oh ! si ! fit l'enfant. — Dis-le donc, et dépêche-toi ! "

Le petit Jean était tout rouge. Le fait est que ce n'est pas commode de s'adresser aux écrivains publics pour de pareilles correspondances. Mais il prit son courage à deux mains et il dit : " C'est à la Sainte Vierge que je veux envoyer ma lettre. " Papa Bonin ne rit pas. Il déposa sa plume et ota sa pipe de sa bouche : " Moucheron, dit-il sévèrement, je présuppose que tu n'as pas l'intention de te moquer d'un ancien. Tu es trop petit pour qu'on te tape. Par file à gauche, va voir dehors si j'y suis ! .... "

Le petit Jean obéit et tourna les talons ; je dis ceux des pieds ..... puisque ses souliers n'en avaient plus.

Mais en le voyant si doux, papa Bonin se ravisa une seconde fois et le regarda mieux. " Mille canons ! grommela-t-il, il y a tout de même de la misère dans ce Paris ! .... "

" Comment t'appelles-tu, bibi ? — Jean. — Jean qui ? — Rien que Jean. Papa Bonin sentit ses yeux qui le piquaient, mais il haussa les épaules : " Et que veux-tu lui dire à la Sainte Vierge ? — Je veux lui dire que maman dort depuis hier soir à quatre heures, et qu'elle l'éveille, si c'est un effet de sa bonté ; moi, je ne peux pas. "

La poitrine du vieux soldat se serra, car il avait peur de comprendre. Il demanda pourtant encore : " Que parlais-tu de soupe, tout-à-l'heure ? — Eh bien ! répondit l'enfant, c'est qu'-

il en faut. Avant de s'endormir, maman m'avait donné le dernier morceau de pain. — Et elle, qu'avait-elle mangé ? — Il y avait déjà deux jours qu'elle disait : " Je n'ai pas faim. " — " Comment as-tu fait, quand tu as voulu l'éveiller ? — Eh bien ! comme toujours, je l'ai embrassée. — Respirait-elle ? — Jean sourit, et le sourire le faisait bien beau. — " Je ne sais pas, répondit-il, est-ce qu'on ne respire pas toujours ? " Papa Bonin tourna la tête, parce que deux grosses larmes lui coulaient sur les joues. Il ne répliqua point aux questions de l'enfant, mais il lui dit d'une voix qui tremblait un peu : " Quand tu l'as embrassée, n'as-tu rien remarqué ? — Mais si ..... Elle était froide. Il fait si froid chez nous ! — Et elle grelottait, n'est-ce pas ? — Oh ! non .... elle était belle, belle ! Ses deux mains qui ne bougeaient pas, étaient croisées sur sa poitrine, et si blanches ! Sa tête était tout à la renverse, derrière le traversin presque de sorte que, par la fente de ses yeux fermés, elle avait l'air de regarder le ciel. "

Papa Bonin pensait : " J'ai envié les riches moi qui mange bien, moi qui bois bien .... En voilà une qui est morte de faim ! ..... de faim ! "

Il appela l'enfant qui vint ; il le mit sur ses genoux, et dit bien doucement : " Petiot, ta lettre est écrite, et envoyée et reçue. Mène-moi chez ta mère. — Je le veux bien, mais pourquoi pleurez-vous ? demanda Jean étonné. — Je ne pleure pas, répondit le vieux soldat, qui l'embrassait à l'étouffer en l'inondant de ses larmes, est-ce que les hommes pleurent ? ..... C'est toi qui vas pleurer, petit Jean, pauvre chéri ! .... Tu sais que je t'aime comme mon fils ..... C'est bête .... Mais j'avais une mère aussi, il y a longtemps, c'est sûr ! voilà que je la revois, à travers toi, sur son lit, où elle me dit en partant : " Bonin, sois honnête homme et bon chrétien " La Vierge pendait dans la ruelle du lit, une image de deux sous qui souriait, que j'aimais et qui vient de me rentrer dans le cœur. Car j'ai été honnête homme, c'est vrai, mais pour bon chrétien, dame ..... Il se leva, tenant toujours l'enfant dans ses bras, et le pressa contre sa poitrine en ajoutant comme s'il eut parlé à quelqu'un qu'on ne voyait pas. " Voilà, vieille mère. Voilà, sois contente. Les amis se moqueront de moi, s'ils veulent. Où tu es, je veux aller, et je t'emmènerai le petiot, pauvre ange, qui jamais ne me quittera, parce que sa coquine de



lettre, qui n'a pas même été écrite, a pourtant fait coup double: elle a donné à lui un père et à moi un cœur. ”

C'est tout. La pauvre femme morte de malheur ne fut pas ressuscitée sur la terre. Qui était-elle ? Je l'ignore. Quel avait été le martyr de sa vie ? Je ne sais pas. Mais il y a quelque part dans Paris un homme, jeune encore, qui est “ rédacteur ” non point d'une échoppe comme Papa Bonin. Il rédige d'éloquents choses, et vous savez tous son nom. Appelons-le Jean tout court comme autrefois. Papa Bonin est maintenant un viillard heureux, toujours honnête homme et de plus bon chrétien. Il jouit de la gloire du petiot, comme il appelle parfois son illustre fils d'adoption, et il dit, car c'est lui qui m'a raconté cette histoire sans commencement ni fin : “ Je ne sais pas quel est le facteur qui porte ces lettres-là, mais elles arrivent à leur adresse dans le ciel. ”

Paul Féval.

### BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réception du savant ouvrage de M. Antonin Bernard, Professeur de philosophie au Petit Séminaire d'Embrun. C'est un traité de Philosophie comprenant deux forts in-octavo sous le titre “Leçons de Philosophie.

Nous apprenons que ce cours a été adopté dans un grand nombre de collèges et séminaires de France.

Le travail typographique est d'une grande netteté; l'auteur a pourvu à faire diversifier les caractères dans le corps des alinéas de manière à faire ressortir les subdivisions.

Cet ouvrage a pour éditeur la “Librairie Vic et Amat”, 11, rue Cassette, Paris VI.

Nos sincères remerciements à l'auteur.

### LIBRAIRIE NATIONALE

Nous accusons réception du livre que vient de publier M. l'Abbé Georges Dugas, intitulé: “Histoire véridique des faits qui ont préparé le mouvement des Métis à la Rivière-Rouge, en 1869.”

M. l'Abbé Dugas n'est pas un étranger pour un grand nombre de nos lecteurs. Au temps, après et longtemps avant l'époque du mouvement des Métis, M. Dugas résidait à la Rivière-Rouge. Il a été témoin oculaire d'une partie des événe-

ments dont il fait l'histoire. Pour ceux dont il n'a pas été témoin il a pu puiser ses informations à bonne source.

Nous adressons nos sincères remerciements à l'auteur. Toute personne qui le désirerait pourrait se procurer ce livre en s'adressant à la Librairie Beauchemin, 256 rue Saint-Paul, Montréal.

Nous accusons aussi réception d'un volume de la deuxième édition du pieux recueil "Le Carême sanctifié" publié par le R. P. Paul Wittebolle, Rédemptoriste. Ce livre contient les prières de la messe, l'exercice du Chemin de la Croix, d'autres pieux exercices et une lecture pour chaque jour depuis le dimanche de la quinquagésime jusqu'au mardi de Pâques. Chaque lecture se termine par un exemple. Nous remarquons avec plaisir, qu'un grand nombre de ces exemples sont tirés de la vie de nos "vénérables" qui comme Mgr de Laval, la Mère de l'Incarnation, la Sœur Bourgeois, la Mère d'Youville ont fait l'œuvre de Dieu dans notre cher Canada.

Nos meilleurs remerciements à l'auteur.

### DING ! DANG ! DONG !

Mgr Bruchési. Un télégramme de condoléance. — Sa Grandeur Mgr l'Archevêque au dîner chez les Rdes Sœurs Grises à la suite du service du regretté Mgr Ritchot donna lecture du télégramme qui suit: — Mgr Langevin, Archevêque de Saint-Boniface perd en Mgr Ritchot un de ses prêtres les plus distingués et les plus zélés. Sa mémoire vivra à jamais. Il fut pour nous un ami fidèle. Recevez mes condoléances, celles de mon chapitre et de tout le clergé du diocèse de Montréal.

Archevêque Bruchési.

Le nouveau cure de Saint-Norbert.—A la fin du dîner chez les RR. SS. Grises, Mgr l'Archevêque annonça que le successeur du regretté Mgr Ritchot était M. l'Abbé Cloutier.

L'ancienneté et l'importance de la cure de St Norbert faisait supposer, pour remplir ce poste, la nomination d'un des plus anciens prêtres du diocèse et avant même que l'annonce en fut faite par Sa Grandeur, le nom M. l'Abbé Cloutier était généralement mentionné comme celui du probable successeur.

L'expérience de M. l'Abbé Cloutier son activité, son esprit d'ordre en font un administrateur remarquable et l'évêché

fait un grand sacrifice en se privant de ses services comme procureur. Son caractère compaissant aux malheureux, son dévouement à ceux dont il a charge en rappelant la bonté du regretté Mgr Ritchot diminueront les légitimes regrets des paroissiens de Saint-Norbert. Mr Cloutier jouit d'avance de l'affection de ses ouailles.

M. l'Abbé Woodcutter et la colonisation—Dans le but de favoriser le groupement des colons catholiques, Mgr l'Archevêque a consenti à ce que M. l'Abbé Woodcutter acceptât le poste d'interprète des colons Hongrois à Winnipeg. Ceci permet à l'ancien curé de Kaposwar de mettre à profit sa connaissance de plusieurs langues européennes et de rendre service à tous les colons catholiques sans distinction de nationalité.

Avez-vous besoin d'un employé pour des travaux manuels quelconques? Adressez-vous par lettre à M. l'abbé Woodcutter à l'archevêché, St-Boniface, ou à Winnipeg. Il s'occupe de les placer dans les colonies catholiques ou de leur procurer de l'emploi quand ils n'ont pas les moyens ou qu'ils préfèrent ne pas s'établir de suite sur des terres.

En lui écrivant, dites-lui quel genre d'ouvrage vous avez, combien de temps il durera, quel salaire vous voulez payer et si vous avez des préférences dites-lui quelle langue vous tenez que l'employé puisse parler.

En vous adressant à M. Woodcutter vous lui permettrez d'aider des personnes qui arrivent en pays étranger et souvent sont sans argent. Vous aurez vous-même l'avantage de vous procurer sans beaucoup de trouble l'employé dont vous avez besoin pour vos travaux.

Le Rév. Père Alfred Meyer, Prieur des Bénédictins au monastère de St-Pierre, Saskatchewan, a envoyé au député de Humboldt, M. Adamson, une lettre, au nom des trois mille Allemands catholiques de la nouvelle colonie, pour réclamer des écoles catholiques séparées. Le Rév. Père, après avoir démontré la nécessité de l'enseignement de la religion dans les écoles, fait observer que c'est l'espoir de jouir de ces écoles qui a engagé beaucoup d'Allemands catholiques à venir des États-Unis au Canada.

Témoignage d'affection et de gratitude—Vendredi soir, un bon nombre de citoyens de St-Boniface sont venus à l'archevêché présenter à M. l'Abbé Cloutier une adresse de félicitations

au sujet de sa promotion à la cure de St-Norbert. Ils lui exprimèrent en même temps leur gratitude pour les importants services qu'il avait prodigués indistinctement dans les vingt-cinq ans de son séjour à St-Boniface. Ils l'ont assuré que leurs meilleurs souhaits l'accompagneraient dans sa nouvelle mission. Une chaîne en or ornée d'une croix accompagnait l'adresse. L'Hon. Juge Prud'homme fut l'interprète des sentiments de ce groupe d'amis.

JOURNAUX CATHOLIQUES—Le journal de M. Tardivel, "La Vérité", continue toujours à donner la note juste sur la question scolaire. Nous lui offrons nos meilleurs remerciements.

Bravo! et merci à l'hon. Thomas Chapais pour son remarquable article publié dans "l'Événement" sous le titre "La Capitulation."

Le défaut d'espace nous oblige à remettre au prochain numéro la publication de l'adresse du Clergé et d'autres adresses présentées à Monseigneur l'Archevêque à l'occasion du 10<sup>me</sup> anniversaire de sa consécration épiscopale.

Convention des maîtres et maîtresses catholiques, séculiers et religieux, au nombre de quatre-vingts.

Plusieurs ordinations dans la semaine du 2 avril, quatre prêtres seront ordonnés le samedi de la Passion à la maison-mère des Révdes Sœurs Grises.

---

#### R. I. P.

Mgr J. N. Ritchot, P. A., St-Norbert, Manitoba.

M. le comte de la Ruelle, de Ste-Pazanne, près Nantes, France.

Révde Sœur Henriette Pagnelo, des Sœurs Grises, de Montréal.

Révde Sœur Ferdinand, des Sœurs Grises, d'Ottawa.

---

A NOS ABONNÉS—Des circonstances exceptionnelles nous ont forcés de retarder la publication du numéro qui devait paraître le 1<sup>er</sup> avril. Il nous a fallu ajouter considérablement au volume du journal qui aura 36 pages au lieu de 12. Nous vous donnons avis que le numéro du 15 avril sera supprimé; le prochain sera donc celui du 1<sup>er</sup> mai.